

Bibliothèques vivantes

Christophe Didier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rbnu/2915>

DOI : 10.4000/rbnu.2915

ISSN : 2679-6104

Éditeur

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2015

Pagination : 7

ISBN : 978-2-85923-058-6

ISSN : 2109-2761

Référence électronique

Christophe Didier, « Bibliothèques vivantes », *La Revue de la BNU* [En ligne], 11 | 2015, mis en ligne le 01 novembre 2020, consulté le 17 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rbnu/2915> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rbnu.2915>



La Revue de la BNU est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.



LE DOSSIER



Bibliothèques vivantes

Dans un passage bien connu du *Rouge et le Noir*, le marquis de la Mole, qui a entendu parler de la prodigieuse mémoire de Julien Sorel, entend utiliser celle-ci à des fins politiques, en envoyant ce dernier à une réunion secrète dont il aurait à retenir et à transcrire les propos. Voulant s'assurer de la faisabilité de la chose, le marquis convoque le jeune homme et découvre qu'effectivement, celui-ci peut se transformer le cas échéant en un « livre vivant ». Qu'un homme puisse tenir le rôle d'un livre, et prendre comme tel sa place au sein d'une bibliothèque virtuelle, c'est ce que nous montre de son côté la fin du roman *Fahrenheit 451*, dont les personnages, fantômes en marge d'une société qui les tolère à défaut de les accepter, apparaissent comme obsédés par la survie d'un savoir dont ils redoutent plus que tout la perte.

Au-delà de cette adéquation, malgré tout un peu fictionnelle, un homme égale un livre (encore que Christian Jacob nous rappelle ici que dans l'Antiquité, des esclaves ont pu être achetés parce que porteurs en eux-mêmes du contenu d'une œuvre littéraire, dont leur maître pouvait ainsi susciter la récitation à volonté), qu'est-ce qu'un livre vivant ? On pense aux porteurs de savoirs particuliers, non consignables par écrit (« cet homme est la mémoire de son village, de son quartier », etc.) ; aux porteurs de traditions orales, dont les peuples nomades (présentés dans ce numéro par l'intermédiaire des Yéniches) constituent un exemple particulièrement pertinent ; aux porteurs de traditions tout court, là encore illustrés dans *La Revue* par les compagnons, « répertoires vivants de vertus » liées à l'apprentissage, à la pratique et à la transmission d'un savoir artisanal.

Une bibliothèque vivante serait-elle, par extension, une accumulation de « livres vivants » ? Pour tenter de répondre à cette question, nous avons souhaité dans ce numéro nous intéresser aux expériences très actuelles de l'association The Human Library, qui œuvre pour que les bibliothèques proposent une offre régulière de livres vivants d'aujourd'hui, autrement dit de personnes en chair et en os, porteuses d'une expérience ou d'un savoir particuliers (comédien, rappeur, religieuse, Indien d'Amérique...) et mises à la disposition, au cours d'une « lecture », d'« emprunteurs » avec lesquels elles

dialoguent pendant un temps donné. Pas plus que dans le cas des compagnons ou des peuples nomades, il ne s'agit de personnes qui, comme on le disait jadis des bons élèves, « parlent comme un livre » ; bien au contraire, l'intérêt principal des livres vivants est que justement, leur savoir est non livresque et doit être compris comme une ouverture vers un apprentissage non académique, plus fluctuant que l'écriture fixée sur le papier, donnée une fois pour toutes et n'appelant de modifications que dans les lectures successives qu'en font ses récepteurs (matérialisées par exemple par leurs annotations).

Le livre vivant, en ce qu'il propose une personnalisation extrême du « lieu de savoir », pose des questions aussi inattendues que stimulantes au monde des bibliothèques. Ainsi, comment capitaliser le savoir qu'il représente sur le long terme, au-delà de l'aspect ponctuel (et médiatique) d'expériences encore isolées ? Comment en faire l'élément constitutif d'une collection ? Au-delà des réponses que peuvent apporter certaines « bibliothèques vivantes » qui s'inscrivent dans une tradition de la transmission (comme par exemple le compagnonnage), il s'agit là de questions qui vont au-delà du monde des bibliothèques stricto sensu – et auxquelles pourtant les bibliothèques « traditionnelles » peuvent avoir des réponses à donner. Car aujourd'hui où l'on a coutume de pointer une certaine dissolution des repères sociaux traditionnels, où l'avancée d'une mondialisation culturelle est souvent vue comme une atteinte portée à la formation des identités (que celles-ci soient nationales, ethniques ou religieuses), la transmission des savoirs est plus que jamais à l'ordre du jour, qu'on en déplore la disparition dans certains cas ou qu'on réfléchisse à sa pérennité dans d'autres. Les livres vivants ont incontestablement leur place dans ce débat ; les bibliothèques, lieux privilégiés pour leur donner la parole, aussi. Et quand le livre vivant s'est tu, c'est encore le livre (le vrai, celui-là, qu'il soit imprimé ou numérique) qui reste et témoigne, renseigne et analyse, en un mot, vit sa vie – ce livre sans lequel les héros de *Fahrenheit 451* n'imaginent pas qu'une vie puisse être vécue.

Christophe Didier